

PAGE 4 / BULLETIN D'ADHÉSION

Adhésion du vacancier à l'Association

Je soussigné(e).....

Demeurant :

Demande mon adhésion à l'association ci-après :

Dénomination : Association des Maisons Familiales de Seyne Les Alpes.

Siège de l'Association : Quartier Saint Pierre - 04140 Seyne Les Alpes.

Objet Social : Construire, gérer, assurer le fonctionnement de Centres Familiaux de Vacances.

Montant de la cotisation : 15 €

Mon adhésion sera soumise à l'agrément du Conseil d'Administration.

Je m'engage à respecter les statuts.

J'en aurai communication sur simple demande de ma part.

Date : Signature :

Conformément à la loi "Informatique et Liberté" (n°78.17 du 01/01/1978) vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Sauf opposition de votre part signifiée par écrit, Les Relais CAP FRANCE peuvent être amenés à communiquer vos coordonnées à d'autres organismes.

POUR VOUS INSCRIRE A RECHASTEL

1° Merci de compléter le cas échéant et signer les documents joints

- PAGE 2 : Conditions générales de vente
- PAGE 3 : Fiche d'inscription
- PAGE 4 : Bulletin d'adhésion à l'association des Maisons Familiales de Seyne.
- Annexe « Bordereau de souscription à l'assurance « Gritchen » le cas échéant

2° Merci de régler les acomptes et les frais de dossier

- Un acompte correspondant à **30% du montant du séjour** à l'ordre de Réchastel, incluant l'assurance éventuelle (paiement par chèque, virement, carte bancaire, chèque-vacances, bon d'échange, Vacaf,).

Si vous souhaitez payer par Virement cochez cette case

IBAN : FR76 1910 6008 3803 8933 7500 036

RIB : Code établis. Code Guichet N° Compte Clé RIB
19106 00838 03893375000 36

Adresse SWIFT ou BIC : A G R I F R P P 891

IMPORTANT : Merci de libeller votre virement au nom de votre réservation !

Si vous souhaitez payer par carte bancaire cochez cette case

Munissez-vous de votre carte bancaire, et téléphonez nous 3 à 5 jours après l'envoi de ce document. Nous procéderons au règlement par « vente à distance ».

3° Merci de nous retourner tous ces documents

Un courrier de confirmation de votre réservation vous sera adressé, dès réception.

Village Cap France RECHASTEL / La Bréole 04340 Ubaye-Serre-Ponçon

Mail : contact@rechastel.fr

Site : www.rechastel.fr

Tel : 04 92 85 53 58

CONDITIONS GENERALES DE VENTE RECHASTEL - FAMILLES / INDIVIDUELS

Le village vacances appartient à toutes les personnes qui y séjournent. Elles se doivent de le respecter dans leurs actes et propos, afin de faire en sorte que tous puissent y goûter une saine atmosphère de bonne humeur et de repos.

POUR RENDRE VOTRE RESERVATION DEFINITIVE, nous vous invitons à :

- Nous adresser votre contrat de réservation dûment complété,
- Nous verser l'acompte demandé selon modalités ci-dessous par virement, chèque, chèques vacances ou Carte bancaire
- Nous verser la somme de 40 € au titre des droits d'inscription obligatoires correspondant aux frais de dossier (25 €) et d'adhésion à « l'association des M.F.V de Seyne », gestionnaire de RECHASTEL (15 €)

L'ADHESION à « l'association des M.F.V de Seyne », est facturée par année civile, les frais de dossier sont exigibles à chaque séjour. Le droit d'inscription est acquis à l'association dans tous les cas.

LE SOLDE de votre séjour devra être réglé à l'association comme suit, sauf dispositions contraires du contrat :

- Un premier acompte de 30% à la signature
- Le solde devra être réglé 1 mois avant le séjour (sans rappel de notre part)

RECHASTEL FACTURE la totalité des séjours réservés, qu'ils soient « consommés » ou annulés.

En cas d'annulation, un barème de facturation est appliqué, selon la date d'annulation :

- Facturation de 30 % du séjour pour toute annulation intervenant plus de 60 jours avant le début du séjour,
- Facturation de 80 % du séjour pour toute annulation intervenant entre le 60^{ème} et le 31^{ème} jour avant votre séjour,
- Facturation de 100 % du séjour pour toute annulation intervenant moins de 30 jours avant votre séjour.

Les repas non pris, les retards à l'arrivée ou les départs anticipés, ne sont en aucun cas décomptés de votre facture.

ASSURANCE « ASSISTANCE-ANNULATION-RAPATRIEMENT » Conformément à la législation, nous vous offrons la possibilité de souscrire une assurance annulation auprès de GRITCHEN, courtier en assurances, d'un montant de 2.90 % de votre séjour (hors adhésion et frais de dossier). Si vous souhaitez la souscrire, ce que nous vous encourageons à faire, vous devez remplir le formulaire prévu à cet effet et nous le retourner. Cette assurance **vous offre la possibilité** de remboursement de vos séjours annulés, par l'assureur, et selon ses motifs, conditions et barèmes. Au premier acompte reçu, L'assureur vous enverra un mail de confirmation de souscription, avec un numéro d'adhésion à la police d'assurance. Il vous appartient de le contacter directement en cas de sinistre.

La communauté de communes perçoit tout au long de l'année, une taxe de séjour par personne et par nuit d'un montant de 0,94 €.

Nos amis les animaux sont admis à RECHASTEL, sous réserves et conditions (nous contacter pour les modalités)
Les chambres, le jour du départ, doivent être libérées pour 10H00 maximum sauf dispositions contraires. Vous pourrez, le jour de votre départ, demander un panier repas (sauf conditions particulières)
Les avant-programmes d'activités « types », fournis pour information, sont non contractuels.

Rappel : Il est **interdit de fumer** à l'intérieur du bâtiment. Cela concerne bien entendu les chambres. Une facturation spécifique de 100 € sera appliqué aux résidents ne respectant pas cette disposition.

Conformément à loi, les données à caractère personnel que Rechastel recueille dans le but de procéder à votre inscription et au paiement de votre séjour, et enregistrées dans un fichier informatisé, vous sont bien sûr accessibles. Vous avez la possibilité de les faire rectifier ou supprimer, en nous contactant via notre boîte Email « contact@rechastel.fr », ou en écrivant à RECHASTEL 04 340 LA BREOLE. Ces données sont conservées au maximum 3 ans à compter de notre dernier contact. Vos coordonnées bancaires ne sont pas stockées.

Rechastel 11 20

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de séjour.

Fait à _____ Le _____ Signature

PAGE 3 : FICHE D'INSCRIPTION « HIVER 2022 »

M. Mme Mlle

Adresse complète

Téléphone Mail

Comment nous avez-vous connu ?.....

NOM - PRENOM de tous les participants au séjour	DATE DE NAISSANCE DES ENFANTS
1)	
2)	
3)	
4)	
5)	
6)	

DATES DU SEJOUR : Du au

HEBERGEMENT COUPLE : Lit double OU 2 lits séparés ?

Je soussigné, m'engage à effectuer le séjour ci-dessus et m'engage en outre :

1. A effectuer, à l'inscription, un 1er versement correspondant à 30% du montant du séjour.
2. **A verser le solde du montant du séjour, un mois avant mon arrivée.**

3. A acquitter la taxe de séjour : 0.94 € par jour & par personne de 18 ans et plus.

J'ai pris connaissance qu'en cas d'arrivée tardive, de départ prématuré ou d'absence pendant le séjour, aucun remboursement ne sera effectué.

ANNULATION ET ASSURANCE « ANNULATION-RAPATRIEMENT » OPTIONNELLE

Veillez IMPERATIVEMENT indiquer votre choix entre les 2 options ci-dessous :

- **JE SOUSCRIS à l'assurance « Annulation Assistance Rapatriement » + 2.90 %**
Et je joins le bordereau de souscription joint
- **JE NE SOUSCRIS PAS à l'assurance « Annulation Assistance Rapatriement »**

TRES IMPORTANT

Seule la souscription à cette assurance vous donne la possibilité d'être remboursés des sommes versées, selon les motifs, barèmes et conditions de « Gritchen Assurances »

Fait à _____ Le _____ Signature